

il faut des bœufs. Ce n'est pas que les uns & les autres ne soient également propres au labour, mais je fais cette distinction pour les fumiers. Celui des bœufs étant rafraichissant & glutinatif, & celui des chevaux chaud & dissolutif.

Si l'on avoit un domaine qui exigeât un nombre de bêtes plus considérable, on aura des bœufs pour le labour, & en outre des chevaux pour herfer, charrier & faire les récoltes. Alors on donnera à ses terres une bonne culture, on fera commodément ses charrois & ses récoltes, & on aura du fumier mêlés, qui, préparé suivant les directions proposées ci-dessus, conviendra également à toutes nos terres. Mais toujours on aura soin de faire une bonne litière aux bêtes à cornes. Il est incontestable que leur urine est le meilleur de leurs excréments.

*Du casse-motte, de la herse & de la charuë à coutres.*

Le casse-motte & la herse sont deux instrumens de labourage. Ils servent à menuiser les terres, à rompre les molécules, à briser les mottes, à diviser les gazons & à égaler le terrain, & la herse sert outre cela à couvrir les grains semés, afin de les faire germer & d'empêcher que les oiseaux ne les mangent.

Le casse-motte doit être de fer & non de bois; & rien n'est meilleur ni plus commode qu'une pioche avec laquelle le manoeuvre, suivant sa prudence & l'état de ses terres, exploite, soit de la tête, soit du tranchant. Dans les terres fortes & rénaces, il faut nécessairement employer cet instrument, sans quoi l'on feroit un très-mauvais ouvrage. Si même la saison étoit pluvieuse, que les terres fussent pleines d'eau, & que les sillons se levassent tout d'une pièce, ce que nos gens appellent *se lasser*, comme il arriva en 1758, même dans les terres qui, destinées au métal, passent pour légères, il faudroit que l'age de la charuë fut percé de manière qu'on put y mettre un coutre, outre celui qui sert à détacher le sillon. Ce coutre couperoit par le milieu le sillon dans toute sa longueur, & il pourroit aisément être adapté